

Tract destiné à l'ensemble des salariés du Groupe GFI

Septembre 2002

Septembre 2001 – septembre 2002 : 1 an de gel des salaires pour les salariés de GFI !!

Triste anniversaire que celui-là. Cela fait donc un an qu'à cause du ralentissement des affaires, on demande aux salariés de GFI de faire des sacrifices : gel des salaires, baisse des budgets formation, pressions pour la prise des congés et ARTT, pressions sur les mutations, recherches d'économies sur les frais de déplacements etc. En un mot tout l'arsenal pour essayer d'améliorer les chiffres et la rentabilité en partie sur le dos des salariés de GFI.

En juillet 2002, au moment des congés, le gouvernement fraîchement installé n' a pas attendu très longtemps pour s'octroyer une rallonge salariale de 70 %. Comme quoi entre la " France d'en haut " et la " France d'en bas ", mieux vaut être riche en bonne santé et au gouvernement que pauvre, malade et salarié de GFI.

Le syndicat Sud Groupe GFI continue de se renforcer :

Le syndicat Sud vient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué syndical (D.S.) sur l'établissement de Lyon en la personne de Didier Faye qui remplacera dans cette fonction Serge Valy devenu délégué syndical central (D.S.C.) depuis la reconnaissance du syndicat Sud comme représentatif dans l'Unité Economique et Sociale GFI Informatique.

Bienvenue au club à Didier et bon courage pour les futures négociations paritaires.

Projet " URANUS – THALES I.S. " : le roman de l'été (résumé des épisodes précédents) :

Entre le 18 juin 2002 et le 23 juillet 2002, 4 réunions du C.C.E. se sont tenues pour évoquer la présentation du projet et son évolution. Les comptes-rendus des réunions du 18 juin et 26 juin ont été diffusés avec les bulletins de salaire du mois de juillet, ceux des 11 et 23 juillet seront

distribués avec les salaires de septembre 2002.

La Direction des Ressources Humaines et la Direction Générale de GFI ont fait leur travail en répondant aux questions et aux demandes complémentaires des élus du C.C.E.

L'expert-comptable qui analyse les comptes de GFI depuis 1995, a présenté 2 rapports d'étapes

qui ont permis au Comité Central de donner un avis circonstancié sur ce projet de rapprochement :

4 défavorables – 2 favorables – 1 abstention

Le C.C.E. de l'U.E.S. a joué pleinement son rôle d'organe de consultation dans les opérations de réorganisation de l'entreprise. Il l'a fait dans le respect de la démocratie en écoutant les avis de chaque participant (élus et désignés), quelle que soit leur appartenance syndicale.

Vous trouverez en page 2 de ce tract, la reproduction de l'article des "Echos " en date des 6 et 7 septembre 2002 qui annonce la conclusion de ce rapprochement, par l'abandon de GFI de ce projet à cause des difficultés auprès des banques, à trouver l'argent nécessaire pour le bouclage d'une telle opération.

Reproduction de l'article des Echos annonçant l'arrêt du rapprochement GFI – THALES I.S

Thales IS. GFI Informatique a finalement renoncé à son projet de rachat de la filiale de services informatiques du groupe Thales, en raison des conditions de marché rendant impossible le financement de l'opération.
Lire page 16

**Vendredi 6
et samedi 7 septembre 2002**
1,20 €
France métropolitaine
www.lesechos.fr
ISSN 0153.4831. 94^e ANNÉE
NUMÉRO 18.734. 56 PAGES

INFORMATIQUE

Le rapprochement entre les deux SSII, qui devait donner naissance au troisième groupe de services informatiques en France, ne se fera pas dans l'immédiat, en raison des conditions de marché qui n'ont pas permis à GFI de boucler le financement de l'opération.

GFI contraint d'abandonner son projet de rachat de Thales IS

Déjà repoussé à la mi-août, le projet de rachat de Thales IS a finalement été abandonné en raison de la dégradation de l'environnement économique qui n'a pas permis à GFI Informatique d'obtenir le financement de la partie « cash » de l'opération. La SSII a en effet annoncé hier avoir été contrainte à renoncer à cette acquisition en dépit de « la formidable opportunité » qu'elle représentait. Lancée en juin, elle devait donner naissance à un nouveau groupe de services informatiques se classant au troisième rang en

France, avec un chiffre d'affaires supérieur au milliard d'euros (« Les Echos » des 24 juin et 14 août). Les modalités financières de l'accord prévoyaient notamment le règlement par GFI de 150 millions d'euros en liquide et l'entrée de Thales à hauteur de 25,9 % dans le capital. « La valorisation de GFI a chuté de plus de moitié en trois mois et, compte tenu de celle de Thales IS qui est demeurée stable, l'opération devenait dilutive et déséquilibrée en représentant un niveau d'endettement trop élevé », déclare aux

« Echos » Jacques Tordjmann, le PDG de GFI Informatique. Pour autant, le patron de la SSII ne renonce pas définitivement au projet. « Je continue de penser que ce rapprochement constituait un excellent projet industriel et nous n'excluons pas de le reprendre plus tard, lorsque les conditions de marché se seront améliorées », souligne Jacques Tordjmann.

Pas dans une situation d'urgence
Les deux sociétés retrouvant leur liberté, Thales IS a pris acte de la

décision de GFI en soulignant toutefois que la filiale du groupe Thales n'était pas, bien au contraire, dans une situation d'urgence. « Nous accueillons cette décision avec une grande sérénité et nous restons confiants dans les atouts de Thales IS qui continue de bien se porter en dépit de la situation défavorable que connaît depuis plusieurs mois le secteur des services informatiques », déclare aux « Echos » Jean-Paul Lepeytre, PDG de Thales IS. La filiale de services du groupe de défense a en effet conclu récemment plusieurs im-

portants contrats en France et à l'export et enregistré une progression de 10 % de son chiffre d'affaires et de 30 % de ses prises de commandes au cours du premier semestre. Sans exclure, non plus l'éventualité d'une reprise des discussions avec GFI lorsque les conditions seront plus favorables, Thales IS et sa société mère restent cependant à l'écoute des autres opportunités qui pourraient se présenter. « Mais il n'y a aucune urgence », insiste Jean-Paul Lepeytre.

R. M.